

Le 4 juillet 2018

RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

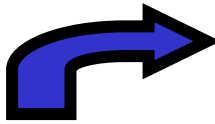
Ce communiqué a pour but de vous transmettre certains renseignements qui, nous l'espérons, permettront à votre enfant de vivre un bon début d'année scolaire.

RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Le paiement des frais généraux ainsi que la cueillette des effets scolaires se feront selon les dates et heures ci-dessous **au gymnase de l'école (entrée porte no.28)**. ***Nouveauté cette année, il est maintenant possible de faire le paiement par internet (détails sous peu)***. Les cartes de crédit, chèques, cartes de débit, argent comptant seront aussi acceptés.

IMPORTANT À REMETTRE POUR LE 29 OU LE 30 AOÛT :

Le formulaire « **Autorisation – Prise et utilisation de photos** » complété et signé (formulaire sur le site de l'école dans **LES DERNIÈRES NOUVELLES « Rentrée scolaire 2018-2019 »**).



La première facture ne concerne que les frais liés au matériel didactique. Nous procédons actuellement à l'analyse des frais liés aux sorties éducatives et au programme (PEI, Accent-sports, Sport-études). Une facture complémentaire, le cas échéant, vous sera donc transmise à la rentrée.

Les frais exigibles ont été approuvés par le Conseil d'établissement lors de la réunion du 20 juin 2018.

29 Août 2018 → 9h30 à 11h15

-  **2^e et 3^e sec. régulier, PEI, Accent-sports et Sport-études**
-  **CE2 - CC2 et COMM 2**

30 Août 2018 → 9h30 à 11h15

-  **1^{ère} - 4^e et 5^e sec. régulier, PEI, Accent-sports et Sport-études**
-  **CE1 - CC1 et COMM 1**

Les élèves du programme **C.A.D.I. et F.M.S.** seront convoqués individuellement par les enseignants. Pour les élèves du **Pré-DEP**, veuillez consulter les informations sur le site de l'école dans **LES DERNIÈRES NOUVELLES « Rentrée scolaire 2018-2019 »**. La remise du matériel scolaire ainsi que la prise de photo (carte étudiante) se feront à une date ultérieure après la rencontre.

DÉBUT DES COURS

L'horaire régulier des cours pour tous les élèves de l'école débutera **le vendredi 31 août (Jour 1)**.

Si votre enfant devait fréquenter une autre école, ou si son arrivée à l'école secondaire des Sources était retardée, veuillez téléphoner à l'école dès aujourd'hui au numéro 855-4208 selon le poste ci-dessous ou par courriel pour nous donner l'information.

POSTES TÉLÉPHONIQUES

- ★ 1^{ère} et 2^e secondaire régulier, PEI et Accent-sports ⇒ Poste **6494** – esds12@csmb.qc.ca
- ★ 3^e secondaire régulier, PEI, Accent-sports, ainsi que tous les élèves du Sport-études ⇒ Poste **6506** – esds3SE@csmb.qc.ca
- ★ 4^e et 5^e secondaire régulier et PEI ⇒ Poste **6493** – esds45@csmb.qc.ca
- ★ Adaptation scolaire : CC1, CC2, CE1, CE2, CO1, CO2, FMŞ, Pré-DEP et CADI ⇒ Poste **6520** – esdsAS@csmb.qc.ca

TRANSPORT SCOLAIRE

Le service du transport scolaire sera disponible les 29 et 30 août le matin et pour le départ de l'école fixé à 11h30.

CARTE ÉTUDIANTE

La photographie pour la carte étudiante sera prise le 12 septembre.

CASIER - CADENAS

Les élèves qui fréquentaient l'école secondaire des Sources en 2017-2018, doivent apporter le cadenas obligatoire de marque Dudley acheté à l'école. Tout cadenas perdu ou brisé devra être remplacé au coût de 10\$. Le cadenas de l'école sera remis gratuitement lors de la rentrée à tous les **nouveaux élèves inscrits en 2018-2019.**

Il est interdit de partager ou d'échanger son casier avec un autre élève. Tout élève qui s'approprie un casier qui ne lui a pas été assigné verra son cadenas retiré sans aucun avis et le coût de remplacement du cadenas sera à ses frais.

UNIFORME SCOLAIRE ASD

La période de **distribution** se tiendra le **jeudi 23 août et vendredi le 24 août de 15h00 à 19h00 à ra de l'école des Sources.** De nouvelles commandes seront alors acceptées, cependant, il n'y aura aucunes salles d'essayages, l'inventaire sera plus restreint avec une chance de repartir avec une commande non complète. Des frais de livraison vous seront chargés pour le reste de votre commande qui sera acheminé dans les 10 jours suivants.

Par la suite, **ASD PROMOTION** gardera à son bureau **un inventaire de dépannage.** Vous pouvez passer vos commandes ou prendre rendez-vous, soit par téléphone 450-632-6445, soit par courriel info@asdpromo.com ou par le site internet www.asdpromo.com.

L'uniforme scolaire complet est obligatoire en tout temps, de la rentrée en août à la fin du mois de juin. Celui-ci doit être porté en tout temps, de 7h15 à 17h15 sans interruption et ce, sur le territoire de l'école ainsi que lors des sorties scolaires.

AGENDA SCOLAIRE

Un agenda scolaire sera remis à votre enfant lors de la rentrée scolaire administrative. Cet agenda est un outil indispensable de planification et de communication entre les différents intervenants de l'école et les parents. Il vous présente, entre autres, le nouveau code de vie de l'école approuvé au Conseil d'établissement le 7 juin 2018. Veuillez en prendre connaissance avec votre enfant et le signer à la page prévue à cet effet. L'utilisation de cet agenda est obligatoire et l'élève qui le perd ou celui dont l'agenda est jugé inacceptable (malpropreté, feuilles déchirées, etc.) devra le remplacer dans un délai de 48 heures au coût de 10\$.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Une liste de fournitures scolaires périssables par niveau et matière est disponible sur le site de l'école.

<http://www.ecoledessources.com/> dans **LES DERNIÈRES NOUVELLES « Rentrée scolaire 2018-2019 »**

PORTABLES, CALCULATRICES GRAPHIQUES OU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

En début d'année, certains élèves recevront du matériel électronique (calculatrice, portable, dictionnaire électronique). Chaque élève est responsable de l'appareil pour toute l'année scolaire. Tout bris, vandalisme, graffiti, perte ou négligence nécessitant nettoyage ou réparation sera facturé aux parents. Le remplacement des piles de la calculatrice est de la responsabilité de l'élève. Toute anomalie ou tout dysfonctionnement de la calculatrice doit être signalé au secrétariat le plus tôt possible.

RENCONTRE D'INFORMATIONS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une première rencontre d'informations pour les parents des élèves de l'adaptation scolaire (Communication, CE1 et CC1) ainsi que de la 1^{ère} secondaire régulier, PEI, Sport-études et Accent-sports aura lieu le jeudi 6 septembre à 19h00.

L'assemblée générale des parents pour l'élection des membres du conseil d'établissement aura lieu avant la rencontre des parents soit **le 6 septembre à 18h00.**

RENCONTRE DE PARENTS

Des rencontres parents-maîtres auront lieu pour tous les niveaux suite à la parution des bulletins :

Le Jeudi 22 novembre 2018 en soirée seulement

Le Jeudi 21 février 2018 en soirée seulement

Nous désirons vous assurer de notre présence auprès de votre enfant en l'accompagnant dans son cheminement scolaire et en l'aidant à atteindre la réussite dans ses études. Évidemment, nous souhaitons que vous le suiviez et l'encouragiez dans ses études, et que vous collaboriez le plus étroitement possible avec l'école.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de notre entière collaboration.



Ian Gagnon
Directeur